

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 25 avril 2016 à 20 h 30

Date de convocation du conseil le 20 avril 2016

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération :13

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élu : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration : Laurent MONNET ;

Membres absents : Michel HABER

✓ **Approbation** du compte rendu du conseil municipal du 04 avril 2016

✓ **Subventions aux associations 2016.**

Présentation des différentes demandes de subventions des associations parvenues en mairie.

SPA : 238,72 euros déjà réglée fin 2015 pour l'année 2016 (subvention au prorata du nombre d'habitant)

Association des pensionnaires d'Alix : demande sans montant spécifique

Bibliothèque d'Alix : demande 900 euros

Sou des écoles : demande de 600 euros

Comité des Fêtes : demande de 150 euros

ADMR : 1 380,10 euros (subvention au prorata du nombre d'habitant)

Classe en 6 : 150 euros accordée

Association Pierres folles : demande sans montant déterminé.

Association gérontologique : 74,60 euros (subvention au prorata du nombre d'habitant)

Comité des Anciens : pas de demande

Fanfare Charnay : pas de demande. La fanfare est présente aux commémorations.

La Chasse : pas de demande

Souvenir Français : pas de demande

Compagnie du Fil Rouge : courrier sans montant spécifique

Chambre des métiers : demande de 117 euros. Une voix pour et 12 abstentions

AFSEP : courrier sans montant spécifique.

Il est décidé de verser les subventions suivantes : Marie PAILLONCY ne prend pas part au vote

ASSOCIATIONS	Attributions 2016
ADMR	1 380,10 €
Association Pensionnaires d'Alix	100,00 €
Association gérontologique	74,60 €
Sou des écoles	600,00 €
Amicale de la classe en 6	150,00 €
association Pierres folles	160,00 €
comité d'entraide aux anciens	1 200,00 €
Fanfare de Charnay	180,00 €
Comité des Fêtes	500,00 €
souvenir Français	80,00 €
Bibliothèque	900,00 €
chambre des métiers	0,00 €
AFSEP	0,00 €
compagnie du fil rouge	200,00 €
TOTAL	5 524,70 €

✓ **Aérodrome Villefranche-Tarare. Charte pour l'environnement.**

Dans une démarche volontariste, les associations et entreprises de l'aviation légère et sportive de l'aérodrome de Villefranche-Tarare, les municipalités de Frontenas, Alix, Bagnols, Theizé, Chessy les Mines, Chatillon d'Azergues, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, les associations de riverains et la CCIVB, gestionnaire de l'aérodrome, s'engagent à respecter une charte de bonnes relations, afin de concilier les intérêts de chacun, en particulier, le développement économique de l'aérodrome et les bonnes conditions de vie des riverains.

Charte acceptée à l'unanimité.

✓ **Aérodrome Villefranche-Tarare. Projet de Plans de Servitudes Aéronautiques**

Par courrier du 05 avril 2016, la sous préfecture du Rhône informe la commune d'Alix, de l'initiative de la direction générale de l'aviation civile pour la mise en place d'un Plan de Servitudes Aéronautiques pour l'aérodrome de Villefranche-Tarare à Frontenas.

Un plan de servitudes aéronautiques a pour but de protéger la circulation aérienne contre tout obstacle dangereux situé dans l'emprise ou aux abords d'un aérodrome, de manière à garantir la sécurité de l'espace aérien nécessaire au processus d'approche finale et de décollage des avions.

Les zones de servitudes proposées intéressent le territoire de la commune d'Alix. Aussi il est demandé à l'assemblée délibérante de donner son avis sur ce dossier.

Projet accepté à l'unanimité

✓ **Projet de saison culturelle par la bibliothèque**

L'association de la bibliothèque d'Alix a pour projet d'organiser une saison culturelle sur la commune en proposant 3 spectacles variés et originaux à la salle rurale sur une période allant de septembre 2016 à juin 2017.

Le coût connu à ce jour, (il manque une donnée chiffrée pour la venue de l'acteur Michel Bernier), est au minimum de 1 533 €, le cout maximum de 6 775 €.

Dans le projet, le financement prévu se ferait en grande partie par la vente des billets. Des subventions de la mairie, communauté de communes, département...pourront compléter.

✓ **Avancement aire de jeux CMEJ**

Notre demande de subvention à la DETR est négative car elle est arrivée trop tardivement. Sans cette aide, le projet est repoussé à l'année prochaine.

Lecture faite du courrier des enfants du CMEJ appuyant le projet de cette construction.

Plusieurs devis sont en cours, notamment pour le terrassement.

✓ **Cérémonie du 29 mai – Journée de commémoration de la bataille de Verdun**

Le dimanche 29 Mai est la date retenue au niveau National pour commémorer le centenaire de la bataille de Verdun.

Proposition de sortir la plaque des « morts pour la France » d'Alix de la guerre 14/18, à 10h30 devant la Mairie, suivi d'un vin d'honneur au même endroit.

✓ **Avancement dossier « Participation Citoyenne » avec la gendarmerie**

Il faut désigner, en plus du Maire, un référent au sein du Conseil pour cette démarche. Une réunion avec la population va être organisée avec la gendarmerie pour présenter le projet. A l'issue, les personnes intéressées pourront se proposer.

Véronique MARTINEZ se propose d'être référente. La date sera fixée prochainement, un vendredi soir.

✓ **Questions diverses**

- Parcelles présumées sans maître

La préfecture informe la mairie que 2 parcelles (U287 et U446) sont présumées sans maître.

L'arrêté préfectoral listant ces parcelles est affiché depuis mardi 19 avril 2016.

Dans le cas où aucun propriétaire ne s'est fait connaître dans un délai de 6 mois à compter de l'affichage de l'arrêté, la mairie devra en informer les services de la préfecture qui lui notifieront la décision de vacance de bien.

Le conseil municipal devra ensuite délibérer dans un délai de 6 mois, afin de se prononcer sur sa volonté éventuelle d'intégrer le ou les biens dans son patrimoine communal.

- Invitation « Au cœur des cantons » par le département du Rhône. Mercredi 4 mai 2016 19h00.

Chaque membre du conseil municipal a reçu une invitation personnelle pour la réunion de présentation de la politique départementale, ses enjeux et ses perspectives.

Cette réunion est ouverte à tout administré du canton.

- Salle rurale. Commande distributeurs de papier toilette.

Achat de distributeurs accordé

- Déchets sauvages :

L'enquête se poursuit par la gendarmerie. Un projet de barrière pour limiter l'accès au chemin des dames peut être fait et/ou un projet de poser un panneau de stationnement interdit ou un accès interdit sauf riverains.

Après discussion, un panneau de stationnement interdit par arrêté municipal motivé et une info de décharge interdite sous peine d'amende sera une première démarche

2 votes contre et 11 pour cette proposition

- Info SIEVA :

Passage du relevé pour les compteurs sur voir piétonne

- Info SIVA (syndicat du foot) :

Dissolution à la fin de cette année. A voir si la communauté de communes reprend cette gestion. Dans la négative, proposition de faire une entente communale.

- Jardins Familiaux :

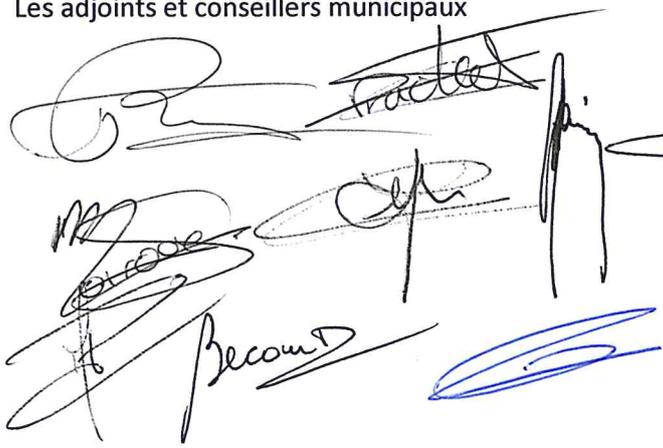
Réunion à prévoir pour le choix des terrains.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h12

Prochaine réunion du conseil municipal: le 30 Mai 2016 à 20h30

Suivent les signatures

Les adjoints et conseillers municipaux

A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, some with blue ink accents, representing the municipal council members.

Le maire.

The official seal of the Municipality of Alizay (69380) is stamped in blue ink. It features a central figure and the text 'MAIRIE D'ALIZAY' and '(69380)'. A handwritten signature in black ink is written over the seal. Below the seal, there is another handwritten signature in black ink.